

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4829

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Animation technopolitaine de Lyon Gerland - Avenant à la convention avec l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon (programme 2007-2008)

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Madame Rabatel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Mme Palleja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galiano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4829**

commission principale : développement économique

objet : **Animation technopolitaine de Lyon Gerland - Avenant à la convention avec l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon (programme 2007-2008)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte

La politique Lyon Métropole Innovante traduit la volonté de la Communauté urbaine de s'impliquer aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le développement de l'agglomération. Depuis 2005, cette politique se positionne sur de nouveaux enjeux de développement :

- développer les coopérations entre entreprises et universités, notamment à travers le déploiement des pôles de compétitivité,
- accompagner la structuration d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur université de Lyon,
- favoriser l'émergence de centres de recherche d'envergure européenne sur les campus lyonnais.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine a accepté d'apporter son soutien au programme d'actions 2007-2008 proposé par l'Ecole normale supérieure (ENS) dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation Lyon Métropole Innovante. Ce programme de développement vise à favoriser l'émergence de partenariats et de collaborations en matière de formation et de recherche sur des territoires à forte concentration de compétences scientifiques et technologiques. La Communauté urbaine accompagne ainsi pour 2007-2008 un dispositif d'animation technopolitaine mis en œuvre par l'ENS sur le site de Gerland.

Le technopôle Lyon-Gerland accueille des leaders dans les sciences du vivant (Sanofi Pasteur, Biomérieux, Mérieux, Aguetant et bientôt Genzyme), des laboratoires de recherche publique tels que le laboratoire P4, le pôle mondial de surveillance et d'alerte épidémiologique de l'organisation mondiale de la santé (OMS), mais aussi de jeunes entreprises installées dans la pépinière d'entreprises (genOway). Sont implantés à Gerland également des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ENS Lyon ; ENS lettres et sciences humaines ; université Claude Bernard-Lyon 1...). Le site accueille enfin le projet de campus Charles Mérieux et de centre d'Infectiologie de Lyonbiopôle.

L'animation technopolitaine du site a fait l'objet d'une délibération approuvant le principe d'un financement jusqu'au 31 décembre 2008. Dans le cadre de cette convention, le programme d'action de développement économique s'organise autour des axes suivants :

- favoriser l'émergence de partenariats et de collaborations en matière de formation et de recherche, à travers notamment :

- . le projet du campus Charles Mérieux et du centre d'Infectiologie de Lyonbiopôle,
- . la mise en œuvre du réseau thématique de recherche avancée (RTRA) Innovations thérapeutiques en infectiologie labellisé le 4 octobre 2006,

- assurer la promotion du technopôle, y compris à l'international,
- animer le réseau des sciences du vivant LyonBioAdvisor,
- répondre aux demandes des entreprises de Gerland sur des questions de développement et d'implantation.

L'objectif du présent avenant est de définir le programme d'action 2008 de l'animation du technopôle de Gerland en tenant compte de l'évolution des enjeux liés, d'une part, à la mise en œuvre du réseau thématique de recherche avancée (RTRA) Innovations thérapeutiques en infectiologie (Finovi) à la fin 2007 et à l'avancement du projet de centre de recherche européen en biosciences à Gerland (campus Charles Mérieux), et d'autre part, au renforcement du service aux entreprises et laboratoires dans le domaine des sciences du vivant proposé par le réseau LyonBioadvisor.

Le bilan 2007

L'année 2007 est marquée par la mise en œuvre du RTRA Innovations thérapeutiques en infectiologie labellisé le 4 octobre 2006. Le développement du projet du campus Charles Mérieux et du centre d'Infectiologie de LyonBiopole est le second point marquant de l'année 2007 à Gerland. Élaboré au titre de la convention d'animation technopolitaine 2006 et piloté par l'ENS Lyon et l'université Claude Bernard-Lyon 1, le projet se positionne dans la phase de fédération et coordination de ses acteurs. Le dossier et la demande de financement dans le cadre du contrat de projet État-Région 2007-2013 sont formalisés.

Ces deux projets ont pour ambition d'attirer sur le site du technopôle de Gerland un ensemble de compétences et de supports technologiques permettant d'analyser les mécanismes du vivant, de la recherche fondamentale jusqu'à la recherche appliquée. Ils représentent un terrain favorable à la création et au développement de partenariats et de collaborations en matière de formation, de recherche et de développement économique.

L'année 2007 a vu se poursuivre le suivi des entreprises de Gerland sur des questions de développement et d'implantation. C'est la société Genzyme qui confirme l'implantation la plus significative (créée en 1981, Genzyme corporation est la troisième société de biotechnologie mondiale, spécialisée dans le traitement des maladies orphelines). Sa branche Genzyme Polyclonals met en place à Lyon Gerland une nouvelle unité de développement Europe. Cette dernière sera dédiée à l'identification de nouvelles applications thérapeutiques pour ses immunosuppresseurs afin d'adresser de nouvelles indications thérapeutiques (oncologie, maladies métaboliques, maladies auto-immunes).

Le programme 2008

Les actions et projets qui seront menés en 2008 sont les suivants :

- lancement de la démarche campus Santé dans le cadre du schéma de développement des universités

La réflexion sur le site de Gerland sera mise à jour et le projet du campus Charles Mérieux intégré à cette problématique à travers un suivi de la cohérence du projet scientifique et de la mobilisation des acteurs scientifiques et industriels sur le long terme,

- suivi du RTRA Finovi

Un suivi du déploiement du RTRA sera effectué en 2008. En relation avec le secrétaire général de la fondation, la synthèse de la mise en œuvre du RTRA sera rédigée et des propositions d'appui fonctionnel au dispositif seront soumises,

- animation du réseau LyonBioadvisor

L'animation et la coordination du réseau des sciences du vivant LyonBioadvisor se poursuivront avec la mise en place de groupes techniques, l'animation des réunions trimestrielles, un suivi de l'immobilier dédié, la gestion de la communication (newsletter, Biotuesday, Bioinnovation Day, visites d'entreprises),

- services aux entreprises et aux laboratoires de recherche de la filière sciences de la vie

L'étude des demandes des laboratoires et entreprises rattachées au technopôle de Gerland se focalisera sur des questions de développement et/ou d'implantation et la réponse à ces problématiques. En particulier, ces services concerneront l'implantation (apport de solutions immobilières privées ou orientation vers les pépinières), l'innovation (développement R&D -recherche et développement-, transfert de technologie, valorisation), les partenariats scientifiques (liens avec laboratoires publics), l'accompagnement des entreprises en restructuration et le financement.

Les modalités

Il est proposé que la Communauté urbaine apporte son soutien à l'Ecole normale supérieure de Lyon à hauteur de 75 000 € pour le programme d'actions 2008 afin de permettre la réalisation de ce programme d'actions ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 75 000 € à l'Ecole normale supérieure de Lyon (ENS) pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'avenant à la convention de subvention avec l'Ecole normale supérieure de Lyon précisant les modalités de versement suivantes : 80 % versés dans un délai global de 45 jours après réception par la Communauté urbaine du certificat de notification du présent avenant à l'ENS et 20 % sur justificatifs de dépenses et présentation d'un bilan consolidé des actions menées sur l'année.

3° - Cette dépense sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 380 - fonction 90 - opération 0869 selon la répartition suivante : 80 % en 2008, soit 60 000 € et 20 % en 2009, soit 15 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,